

VENDREDI 8 JUILLET 2011

CONFÉRENCE RÉGIONALE MÉDITERRANÉE : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LA NOUVELLE DONNE AU MAGHREB

Présidence de séance : **Étienne BUTZBACH**, *maire de Belfort*

Depuis près de trente ans en Méditerranée, les collectivités se sont heurtées à de nombreux obstacles, notamment les résolutions du conflit israélo-palestinien, les deux guerres d'Irak, l'héritage historique, la question migratoire. Certains éléments ont été positifs comme les lois sur la décentralisation. Les printemps arabes rouvrent des espoirs dans les coopérations en Méditerranée, notamment au Maroc et en Tunisie où ces événements agissent sur les contextes institutionnels.

Aujourd'hui, il est important de trouver une articulation de la coopération décentralisée avec les coopérations bilatérales et multilatérales. Il faut trouver des points d'appui pour que la coopération décentralisée soit une partie constituante des nouvelles coopérations à tisser avec les pays de la Méditerranée.

Dominique BAUDIS, *défenseur des droits, ancien président de l'Institut du monde arabe*

« Dans les années quatre-vingt, 20 000 personnes étaient massacrées en Syrie, et le monde ignorait ce massacre, car il n'y avait pas d'images ; aujourd'hui, on ne peut plus massacrer à huis clos. »

Après quarante années de glaciation politique, la Méditerranée est entrée en ébullition depuis le début de l'année 2011, et on assiste à un bouleversement de nature historique. Au-delà des grandes diversités de situation, on observe un certain nombre de traits communs. L'aspiration à davantage de liberté et de dignité (renversement des régimes en Égypte et en Tunisie, réforme constitutionnelle au Maroc), des mouvements qui ne suivent pas de chef, ne s'inspirent pas d'une idéologie, et n'utilisent pas d'armes sinon celle de la communication électronique (chaque militant est devenu un reporter d'images).

Certaines questions doivent être posées : Comment réussir à consolider ce qui s'est produit en Tunisie et en Égypte ? Quelle sera l'orientation politique des mouvements islamistes ? Quel avenir pour l'Union pour la Méditerranée ?

Ali DALI, *1^{er} vice-président de la délégation spéciale de la municipalité de Bizerte (Tunisie)*

Les délégations spéciales font suite aux pressions populaires, où les institutions d'État ont été remplacées par des personnes de la vie civile. La délégation spéciale de Bizerte est composée de vingt-quatre membres. Aujourd'hui, seules celles de Bizerte et de Mahdia fonctionnent, toutes les grandes villes se heurtent à des refus de la part des populations sur les personnes nommées.

Dans la Tunisie post 14 janvier 2011, les municipalités doivent être connectées aux citoyens dans leurs modes de fonctionnements et leurs orientations stratégiques. La mise en place d'une gestion citoyenne et démocratique est le seul moyen pour que le citoyen se sente concerné par la chose publique. Il est impératif que les mairies se détachent du pouvoir central, et instaurent une base solide de la décentralisation.

La coopération décentralisée doit s'engager tout de suite pour développer une démocratie réelle. La coopération engagée en 2000 avec la communauté urbaine de Dunkerque et Annaba (Algérie) se réoriente autour de l'urbanisme, du patrimoine, de la démocratie participative, de la gouvernance, de la protection du littoral et des échanges économiques.

Fathallah OUALALOU, *président du conseil de la commune de Rabat, président de l'Association Rabat 2013, ancien ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc*

Face aux limites du partenariat euro-méditerranéen, au monde multipolarisé, aux changements de la gouvernance mondiale et aux opportunités en matière de transitions énergétiques (solaire, gaz, éolien, etc.), la coopération transméditerranéenne est primordiale.

L'élan démocratique des printemps arabes concerne essentiellement la nouvelle génération, les jeunes demandent plus de démocratie, de dignité et une meilleure gouvernance politique et économique (moins de prétention hégémonique).

Si la Tunisie et l'Égypte sont passées par des renversements des régimes, le Maroc s'est engagé sur la voie de la réforme, à travers l'organisation d'un référendum sur le façonnement d'un nouveau Maroc, où l'accent est mis sur les droits de l'homme, l'égalité homme/femme, la diversité, la reconnaissance du droit international. Le nouveau texte affirme l'indépendance du pouvoir judiciaire, et renforce la décentralisation (régionalisation).

La coopération décentralisée peut être un élément important de cette démocratisation sur les questions de l'immigration, de l'économie verte, de la gestion des nouvelles sources énergétiques, mais aussi de la question urbaine et des mobilités.

Henri BERTHOLET, *maire de Romans-sur-Isère et président du groupe-pays Tunisie*

La ville de Romans-sur-Isère est en coopération avec les villes de Taroudant au Maroc, El Jem en Tunisie, et Beit Sahour en Palestine.

Le dernier colloque organisé à Hammamet par le Centre de formation et d'appui à la décentralisation a soulevé les questions des relations entre démocraties représentative et participative, du fait associatif comme outil de pouvoir (clientélisme) ou de contre-pouvoir.

Aujourd'hui en Tunisie, vingt-cinq collectivités engagées et le nouveau contexte laissent présager des échanges plus libérés. Il ne s'agit pas pour autant de se poser en donneur de leçon, mais d'échanger et de communiquer notre expérience, d'aider à construire les institutions.

La France n'a pas été à la hauteur de ce mouvement historique, notamment concernant la conduite indigne vis-à-vis des 20 000 Tunisiens arrivés en Italie et on peut comprendre que notre volonté de travailler avec nos amis tunisiens puisse entraîner des suspicions.

Cités Unies France a un rôle à jouer dans la mise en relation des responsables des délégations spéciales avec les collectivités françaises, dans l'appui à la mise en place d'une Association nationale d'élus en Tunisie et dans le suivi sur place (représentation permanente).

Georges MORIN, *conseiller délégué de Gières et président du groupe-pays Algérie*

En Algérie, le pouvoir central est confronté à des émeutes depuis trois-quatre ans. C'est la contradiction de l'Algérie, où il y a un bouillonnement mais pas de grand mouvement de contestation. Ceci s'explique par l'existence d'un pluripartisme et d'une presse libre, la répression étudiante en 1988 (500 tués par l'armée) et les huit années de guerre civile en 1991 (150 000 morts). « *Les Algériens n'avaient pas envie d'affronter les balles, de redescendre dans les rues.* »

La première contestation menée par des partis politiques au printemps 2011, les policiers n'étaient pas armés, signe d'une grande habileté du gouvernement. Parmi les blocages, il y a la richesse du pays (pétrole), l'Algérie étouffe les contestations par des moyens financiers entraînant la création d'une économie superficielle basée sur le court terme.

Les Assises de 1999 à Alger ont permis de relancer la coopération (Paris, Marseille, Lille, Grenoble, Bordeaux). Certains éléments cadrent ces coopérations, comme le poids central du Wali et la vitalité de la société civile (universitaires, hôpitaux, entreprises). Les collectivités sont dans un espoir associé parfois à certains découragements.

Najet ROCHDI, *directrice adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Genève*

Le PNUD a toujours accompagné ses programmes (bonne gouvernance, accompagnement décentralisation, démocratie participative) des questions de réforme de justice, de démocratisation et de liberté d'expression dans les régimes dictatoriaux.

Le rapport sur le développement humain de 2003 a identifié plusieurs déficits dans cette sous-région : la censure et la rétention de l'information, le manque de liberté individuelle et de la presse, les inégalités homme/femme (postes à responsabilité, accès aux services de base), et les problèmes de sécurité au sens large avec des nuances selon les pays.

On note deux composantes dans la stratégie du PNUD, la stabilisation et la sortie de crise à court terme, et les processus de développement humain et la justice sociale à moyen et long terme.

ART Gold met en place des programmes de gouvernance pour les élections, de justice sociale, c'est une interface entre le travail du PNUD avec les gouvernements centraux en termes de politiques nationales, et un travail très localisé avec les autorités locales et l'appui de la coopération décentralisée.

Marie-Pierre NICOLLET, *responsable du département Méditerranée de l'AFD*

L'AFD intervient depuis 1992 au Maghreb et plus récemment au Machrek. En écho aux événements du printemps dernier, on assiste à l'épuisement de modèles de croissance trop économiques mais pas assez sociaux dans ces deux sous-régions.

Aujourd'hui, les échanges marchands, culturels et humains à l'intérieur de la région sont limités, il n'y a pas encore de construction d'un espace propre au Maghreb. En 2005, la part du commerce intrarégional n'atteint que 8 % des échanges dans la zone de libre-échange panarabe, 5 % dans le Maghreb, et 10 % dans la zone Syrie/Jordanie/Liban.

L'AFD agit en s'appuyant sur le triptyque connaissance du territoire, planification urbaine, et finance locale, notamment à travers l'accompagnement financier des collectivités. Cependant en Méditerranée, la décentralisation n'est pas effectivement assez installée, la coopération décentralisée a un rôle à jouer au côté de l'AFD, notamment à travers la mobilisation des acteurs de leur territoire (entreprises, associations, universités, etc.).

Henry MARTY-GAUQUIE, *représentant du groupe BEI à Paris*

Dans cette région, le mouvement de transition démocratique est profond, le système politique se modifie en intégralité et cette situation concerne l'Europe directement (place des jeunes, réforme de l'État, équilibre des territoires, financiarisation de l'économie). À la suite de la réunion du G8, 3,5 milliards d'euros ont été débloqués pour ces pays en transition. Il y a trois éléments importants à gérer : l'aide aux États pour financer les mesures d'urgence, le soutien au secteur privé et à la micro-finance, l'invention d'une croissance inclusive et innovante.

Le fond du problème est la gouvernance territoriale, et la coopération peut l'accompagner par son savoir-faire et ses capacités de mobilisation. En effet, les projets d'appuis institutionnels et de renforcement de capacités en maîtrise d'ouvrage peuvent permettre à la BEI de s'appuyer sur des structures locales plus autonomes et sur une décentralisation plus effective.

TROIS IDÉES CLEFS

- Il y a une vraie horizontalité dans ces révolutions qui se reflète dans une mutation du langage. Avant on parlait de « la rue arabe », maintenant on parle de « places », lieu de débat, d'échanges qui sont physiques mais aussi virtuels via les réseaux sociaux.
- Les mouvements du printemps ont permis une relativisation de la question de l'Islam de la part de l'Europe, qui avait une vision fantasmée et univoque.
- La coopération décentralisée peut être un outil efficace dans l'invention de relations avec le pouvoir central, elle doit être menée en complémentarité avec les actions bilatérales et les institutions internationales.